

## Communiqué de presse

\*\*\*

### Publication de la feuille de route décarbonation des industries et technologies de santé : un cadre clair pour accélérer la transition bas carbone et accompagner les entreprises

Paris, le 11 mars 2026 – Les filières pharmaceutique, du dispositif médical (DM) et du diagnostic in vitro (DIV), humains et vétérinaires, réunies au sein de la FEFIS ont officiellement remis ce 10 mars au ministre de l'Industrie Sébastien Martin leur **feuille de route décarbonation** marquant ainsi une étape clé dans le dialogue avec l'État. Ce document stratégique trace pour la première fois un tendanciel commun et documenté de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des industries et technologies de santé (ITS) à l'horizon 2030.

<https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/Entites/CNI/2026/2026-03-feuille-route-produits-sante.pdf>

#### Une contribution décisive à l'effort climatique national

Avec près de **25 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent émises chaque année**, les ITS représentent un enjeu majeur de la transition écologique. La mobilisation des industriels se traduit par une **dynamique d'engagement ambitieuse et progressive** au sein des différentes filières dont la transition s'est déjà accélérée depuis 2021.

Ainsi la feuille de route constitue une réponse structurée à ce défi d'ampleur qui passe à la fois par la généralisation rapide des bilans carbone, des démarches d'éco-conception et de la réduction des impacts liés aux usages et aux déchets. Il s'agit d'une démarche globale qui nécessite l'adhésion et un travail collectif avec l'ensemble des acteurs de santé.

En inscrivant ces engagements dans une logique collective, la feuille de route place les ITS **au cœur de la contribution française aux objectifs climatiques européens** et démontre que la santé est à la fois un moteur du renforcement de la santé publique et un acteur de la transition environnementale.

#### Cinq axes d'action prioritaires

Pour accélérer la transition bas carbone, la feuille de route identifie cinq leviers majeurs :

1. **Valoriser les efforts et orienter le marché** vers des productions plus vertueuses ;
2. **Adapter le cadre réglementaire** et faciliter l'administration des initiatives ;
3. **Décarboner les gisements les plus émissifs** du cycle de fabrication ;
4. **Réduire l'impact environnemental de la distribution** produits de santé ;
5. **Optimiser l'impact environnemental** des produits de santé **en phase usage et en fin de vie**

#### Une mobilisation inédite de la filière

Élaborée sur la base d'enquêtes de grande ampleur menées en 2022 et 2024, la feuille de route reflète l'engagement de très nombreux d'acteurs – industriels, distributeurs, logisticiens et fédérations – représentant plus de 75 % du chiffre d'affaires du médicament en France et près de 50 % de celui des dispositifs médicaux et DIV.

« Cette feuille de route constitue un jalon majeur : elle donne de la visibilité aux acteurs, crée un langage commun et ouvre la voie à des coopérations renforcées avec l'État et les établissements de santé. L'objectif est clair : concilier excellence sanitaire, souveraineté et exigence environnementale », déclarent les organisations professionnelles de la filière.

### **Un engagement collectif à renforcer avec le soutien des pouvoirs publics**

La transition bas carbone des industries et technologies de santé ne pourra être pleinement réussie sans un **accompagnement fort et constant des pouvoirs publics**. Les contraintes réglementaires, la dépendance aux importations de matières premières et de principes actifs, ou encore la complexité des autorisations de mise sur le marché limitent aujourd'hui les marges de manœuvre des acteurs.

La feuille de route appelle donc une mobilisation collective pour :

- **adapter le cadre réglementaire européen et national**, afin de faciliter l'intégration progressive d'innovations environnementales dans les procédés de production et les produits ;
- **soutenir financièrement les investissements** nécessaires à la transition énergétique et industrielle, en particulier pour les PME et TPE qui constituent la majorité des entreprises du dispositif médical et du diagnostic in vitro ;
- **favoriser une politique d'achat et de prix plus vertueuse**, intégrant des critères environnementaux dans les appels d'offres hospitaliers et la tarification, pour valoriser les solutions à moindre empreinte carbone ;
- **encourager la recherche et l'innovation** via des dispositifs nationaux et européens, afin de renforcer la souveraineté industrielle tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le renforcement de l'engagement conjoint entre acteurs industriels et pouvoirs publics est indispensable pour permettre au secteur de concilier **excellence sanitaire, résilience industrielle et exemplarité environnementale**.

Afin de matérialiser l'engagement des industriels dans le déploiement opérationnel des mesures prévues par la feuille de route et d'assurer son bon pilotage, une gouvernance dédiée a été mise en place, associant l'ensemble des fédérations concernées et des industriels experts, permettant un suivi régulier des avancées, une coordination renforcée des actions et un dialogue structuré avec les pouvoirs publics.

« La transition bas carbone de notre secteur est un défi collectif. Les industriels sont mobilisés, mais ils ne pourront réussir seuls. Le soutien des pouvoirs publics, en France comme en Europe, est indispensable pour adapter le cadre réglementaire, valoriser les efforts des entreprises et accompagner les investissements nécessaires. Ensemble, nous pouvons faire de la santé un modèle de souveraineté industrielle et d'exemplarité environnementale. » déclare Etienne Tichit, pilote du projet décarbonation du CSF ITS et président de la FEFIS.

« Avec cette feuille de route, la filière démontre qu'il est possible de produire en France, d'innover pour la santé des Français et de réduire significativement son empreinte carbone. L'État sera au rendez-vous pour accompagner cette transformation stratégique, simplifier le cadre réglementaire lorsque c'est nécessaire et soutenir l'investissement productif. Notre ambition est claire : faire de la France un leader européen d'une industrie de santé à la fois performante et exemplaire sur le plan environnemental. » a déclaré **Sébastien Martin**, ministre délégué chargé de l'Industrie.

### **Vers une santé durable et compétitive**

En mettant en lumière les solutions techniques déjà déployées et celles à développer – de l'efficacité énergétique à l'éco-conception, en passant par la logistique bas carbone et le recours

à des intrants moins émissifs –, la feuille de route offre un cadre opérationnel pour accélérer la décarbonation du secteur. Elle nourrit également le dialogue entre les filières et les pouvoirs publics afin d'ancrer la santé dans une trajectoire durable, compétitive et résiliente.

✦ **En bref – Décarbonation des industries et technologies de santé**

- **25 MtCO<sub>2</sub>eq par an** : empreinte carbone des industries et technologies de santé en France (médicaments, dispositifs médicaux et diagnostic in vitro).
- **> 90 % des émissions** relèvent du **scope 3** (achats de matières premières, intrants, logistique, usage et fin de vie des produits).
- **une dynamique d'engagement progressive mais déjà largement enclenchée** au sein des différentes filières dont la transition s'est accélérée depuis 2021.
- **Un levier stratégique pour la SNBC et le Pacte vert européen** : la feuille de route positionne la santé comme un acteur incontournable de la transition écologique et de la souveraineté industrielle.

**Contacts presse : [secretariat@fefis.fr](mailto:secretariat@fefis.fr)**